

Genève, le 04 août 2015

N°223/ANSU/2015

La Mission Permanente de la République du Niger auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Secrétariat général des Nations Unies à Genève et se référant à ses propres notes verbales N°105/ANSU/2105 et N°222/ANSU/2015, relative à la présentation du Niger des quinzièmes à vingt-et-unième rapports périodiques au Comité sur l'élimination de la discrimination raciale. lors de sa quatre-vingt-septième session, qui se tiendra du 03 au 28 août 2015 à l'Office des Nations à Genève, a l'honneur de l'informer que la délégation du Niger sera conduite par **Madame Maiga Zeinabou LABO**, Secrétaire Général du Ministère de la Justice, Garde des Sceaux.

La délégation nigérienne qui participera à ladite session comprendra les personnes suivantes :

- **Monsieur Ado ELHADJI ABOU**, Ambassadeur/Représentant Permanent du Niger auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations à Genève ;
- **Monsieur OUMARIA MAMANE**, Conseiller Principal du Premier Ministre;
- **Madame MOUNKEILA AICHATOU SEYNI**, Directrice Générale des Droits de l'Homme ;
- **Monsieur IBRAHIM JEAN ETIENNE**, Directeur de la Protection Judiciaire Juvénile, membre du Comité interministériel ;
- **Madame RABIOU ASSETOU TRAORE**, Directrice des Droits de l'Homme, membre du Comité interministériel ;
- **Madame BEN FADIMA ALTINE**, Directrice des migrations internes et des réfugiés, membre du Comité interministériel ;
- **Monsieur GARBA Issoufou**, Premier Secrétaire de la Mission, en charge des questions de droits de l'homme.

A cet égard, la Mission Permanente de la République du Niger saurait gré au Secrétariat Général des Nations Unies des dispositions qu'il voudra bien prendre en vue de faciliter l'établissement des badges d'accès au Palais des Nations aux membres de la Délégation.

La Mission Permanente de la République du Niger auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat général des Nations Unies à Genève, l'assurance de sa haute considération.

